

A.F.T.L TRANSPORT
Société par actions simplifiée
Capita social : 1000 euros
Siège social : 23 Bis Boulevard de L'ariane 06300 Nice
R.C.S : NICE 941 142 770

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an deux mille vingt-cinq,
Le premier décembre,
A neuf heures.

Monsieur LEGRAND Michael demeurant au 48 Boulevard de Riquier 06300 Nice, Président actionnaire de la SAS A.F.T.L TRANSPORT immatriculée au RCS de NICE sous le numéro 941 142 770 et **Monsieur THIAM Alexis**, actionnaire de la même société demeurant au 32 Avenue de la Lanterne 06200 Nice ont pris les décisions concernant l'ordre du jour suivant :

- Changement de président
- Cessions d'actions
- Modification de l'objet social

PREMIERE RESOLUTION

Changement de président

Suite à la cession d'actions intervenue le 1^{er} décembre 2025, l'assemblée générale prend acte de la démission de **Monsieur LEGRAND Michael** de ses fonctions de présidente de la société.

En conséquence, l'assemblée générale décide de nommer à compter de ce jour **Monsieur HOUD Hamid, Said** en qualité de nouveau président :

Monsieur HOUD Hamid, Said, demeurant au 6 Avenue de la Méditerranée 06200 Nice sans limitation de durée.

Sous réserve des pouvoirs que le Code de Commerce attribue expressément à la collectivité des associés et dans la limite de l'objet social, le président est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom et pour le compte de la société. Envers les tiers, il est le représentant légal de la société.

Il peut en outre déléguer des pouvoirs, mais seulement pour un objet et une durée limitée.

L'assemblée générale décide que pour l'exercice de ses fonctions, le président percevra une rémunération variable qui sera déterminé ultérieurement et aura droit au remboursement de ses frais sur justificatif.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

LM

T.A

HH

DEUXIEME RESOLUTION

Cession d'actions

Les associés **Monsieur LEGRAND Michael et Monsieur THIAM Alexis** ont décidés de céder toutes leurs actions, à savoir 100 actions au prix de 10 euros l'unité, soit pour la somme de 1000 euros à l'acquéreur **Monsieur HOUD Hamid, Said**, né le 7 juin 1981 à Nice (FRANCE), de nationalité française et demeurant au 6 Avenue de la Méditerranée 06200 Nice.

La cession d'actions a été faite de la manière suivante :

-Monsieur LEGRAND Michael cède 50 actions, numérotées de 1 à 50 au prix de 10 l'unité au profit de **Monsieur HOUD Hamid, Said**

-Monsieur THIAM Alexis cède 50 actions, numérotées de 51 à 100 au prix de 10 l'unité au profit de **Monsieur HOUD Hamid, Said**

Ainsi, Monsieur HOUD Hamid, Said possède l'ensemble des actions de la société à partir du 01/12/2025

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Décision de la modification de l'objet social

Les associés **Monsieur LEGRAND Michael et Monsieur THIAM Alexis** ont décidés de modifier l'objet social de la SAS A.F.T.L TRANSPORT, de « Exploitation de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC), location de véhicules, Achat et vente de véhicules, Conciergerie » en « **Montage et démontage d'événement et service de prestation, location de véhicules, Achats et ventes de véhicules** ».

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président actionnaire unique.

Fait à Nice,
Le 01/12/2025,
En 2 exemplaires

Monsieur LEGRAND Michael
Président actionnaire sortant



Monsieur THIAM Alexis
Actionnaire sortant



LM

T. A

HH

Monsieur HOUD Hamid, Said
Président et actionnaire entrant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Said Hamid Houd', with a long horizontal stroke extending to the right.

LM

T.A

HH

